Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 029-262900673-20261021-2026_04_06-DE

DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE PLEYBEN

SEANCE DU 13 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le treize octobre, à dix-huit heures, les membres du C.C.A.S, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Madame Amélie CARO.

Date de la convocation : 30 septembre 2026

Participaient à cette réunion : Mme CARO Amélie - M. PERSON Patrice – Mr LE GALL Steeve - Mme TROMEUR Béatrice –- Mme PETILLON Stéphanie - Mme BRIAND Claudine - Mme GOISNARD Gaëlle - Mme GUINVARC'H Josiane – Mme HOURMANT Nadine - Mr JACQ Christian - Mme TERSIGUEL Marie-Paule – Mr COSMAO DUMANOIR Olivier

Absents excusés : Mr CERCLERON Christophe – Mme LE DÛ Marie-Paule - Mme MORVAN Typhaine

Secrétaire de séance : Mme GOISNARD Gaëlle

Nombre de membres : - en exercice : 17
- Présents : 12
- Votants : 12

N° 2026/04/06 : Modification de l'octroi d'une subvention

Lors de la précédente séance du CCAS, au cours de laquelle il a été délibéré sur l'attribution des subventions aux partenaires et associations intervenant dans le champ social communal, une subvention de 300 € a été proposée au profit de la Résidence du Rivoal.

Cependant, une erreur matérielle s'est glissée dans la délibération adoptée, puisque le bénéficiaire mentionné est l'ESAT d'Armorique, alors qu'il s'agit de deux établissements distincts.

Il est donc proposé aujourd'hui au conseil :

- D'annuler la subvention de 300 € attribuée par erreur à l'ESAT d'Armorique ;
- D'attribuer une subvention de 300 € à la Résidence Du Rivoal, conformément à l'intention initiale du conseil.

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 029-262900673-20261021-2026_04_06-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, décide à l'unanimité d'approuver la modification de la délibération N°2026/03/03 du 09 juillet 2026 tel que vu supra.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

La Présidente du CCAS,

Amélie CARO.

P/o PERSON Patrice
vice Président

C.C.A.S. DE PLEYBEN
29190